



# |||| Réduire le coût de son éclairage, et protéger la planète, c'est facile ! ||||

Il suffit de remplacer chaque ampoule usagée par une ampoule basse consommation qui :

- consomme 4 à 5 fois moins qu'une ampoule classique
- dure 6 à 10 fois plus longtemps
- permet d'économiser des matières premières
- préserve l'environnement

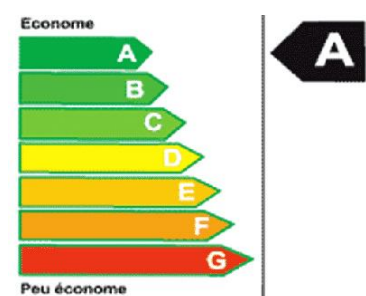
Progressivement, et selon le calendrier suivant, les ampoules à incandescence seront retirées du marché.

Date de retrait	100 W	75 W	60 W	40 W	25 W
30 juin 2009	<b>100 W</b>				
31 décembre 2009	↓	<b>75 W</b>			
30 juin 2010		↓	<b>60 W</b>		
31 août 2011			↓	<b>40 W</b>	
31 décembre 2012				↓	<b>25 W</b>

Ex : En remplaçant une ampoule de 100 Watt usagée par une ampoule basse consommation équivalente, chaque année j'économise : plus de 20 kg de CO2 et près de 6.00 €.

## |||| Comment les reconnaître ?

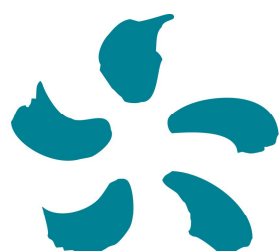
- Les boîtes sont porteuses de l'étiquette économie d'énergie.
- Elles sont estampillées « classe A »



**Attention :** Remplacer ses ampoules à incandescence par des ampoules économies d'énergie est, certes, un geste écologique, mais les sources d'économies les plus importantes sont générées en éteignant systématiquement la lumière quand on quitte une pièce.

Lorsque les ampoules basse consommation sont usagées, pensons à les déposer dans un point de recyclage afin qu'elles soient traitées et valorisées

Impossible de se passer de la lumière des lampes électriques ! En moyenne, chaque ménage français possède 22 lampes et en achète 3 par an. Il consomme ainsi annuellement environ 350 kWh pour son éclairage.



**ERDF**

ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE



Acteur de la dynamique vendéenne